

**DELIBERATION N° 09/2015
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 24 mars 2015**

Restructuration du lycée Victor Hugo de Marrakech

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration valide la restructuration du lycée Victor Hugo de Marrakech selon le plan de financement suivant :

- mobilisation du fonds de roulement disponible et des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement pour un montant de 5,5 millions d'euros,
- recours aux avances de France trésor pour un montant de 2,5 millions d'euros remboursé par l'établissement.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 24 mars 2015

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES